TRIBUNE

Belgique-Belgïe
PP-PB
B386

Bureau de dépôt
CHARLEROI X
P402047

Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique

cgsp TBM

MENSUEL - 63e ANNEE - N° 11 - 18 DÉCEMBRE 2007

Responsable : F. WEGIMONT Place Fontainas 9/11 - 1000 Bruxelles
En cas de non distribution, prière de bien vouloir renvoyer à l'adresse ci-dessus.

25000 travailleurs

ont manifesté leur volonté de défendre la sécu, les salaires, la solidarité.

Page 3 :
Succès pour la manifestation

Page 5 :
Le meilleur des mondes

Page 9 :
Congrès statutaire du 23 novembre 2007

TBM

Le congrès fédéral du 23 novembre 2007

Cher(e)s collègues,

Ce 23 novembre 2007, le congrès statutaire fédéral du secteur Tram-Bus-Métro, s'est réuni à Borzée. Les présidents des trois régions (Flandre, Bruxelles et Wallonie) ont pu ainsi réaliser le bilan de leur interrégionale respective «rapports d'activités».

Côté organigramme néerlandophone, s'il n'y a pas de changement parmi les secrétaires régionaux; nous accueillons cependant avec plaisir la nouvelle secrétaire interrégionale, Rita Coeck, qui assumera également le poste de secrétaire fédérale adj. Celle-ci remplacera Jean Van Mechelen, secrétaire fédéral, qui a décidé de prendre une pré-pension bien méritée (voir article dans cette tribune).

Côtés bruxellois et wallon, les mêmes équipes sont reconduites. Pas de changement, signe de stabilité et de crédibilité des équipes en place.

Pour ma part, si je garde la responsabilité du groupe wallon, c'est avec beaucoup de plaisir que je me suis vu attribuer également le poste de secrétaire fédéral. Ce mandat important de quatre ans, renouvelable reste pour moi une mission difficile mais constitue aussi un signe de reconnaissance. Ma volonté est de renforcer l'esprit d'équipe dans la délégation CGSP. Face a nous, il y des délégations patronales qui pourraient abuser d'un système managérial pas toujours convainquant pour le travailleur. Il faut que nos entreprises de transport gardent une vraie relation humaine avec le personnel. J'espère donc trouver en face de la CGSP des délégations patronales accessibles et sensibles aux conditions de travail des agents de leur entreprise.

Pourquoi des patrons accessibles... Dans un monde où l'on présente les responsables syndicaux comme des révolutionnaires qui ne comprennent rien à l'évolution du monde, de l'Europe, de la Belgique, de la Flandre, de Bruxelles et de la Wallonie..., on constate quand même que les femmes et les hommes politiques n'ont plus toujours dans leur priorité les problèmes quotidiens des citoyens et travailleurs. La FGTB vient encore une fois de sensibiliser et de secouer le monde politique. Il faut augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs. L'énergie pour le roulage et le chauffage sont en constante augmentation; le caddy au magasin devient hors de prix et grève d'une part importante les budgets des ménages.

Côté Europe, il faut que le gouvernement accepte de garder notre système actuel, c'est-à-dire trois grandes sociétés de transport (Tec, Stib et De Lijn). Si l'Europe l'accepte, le politique belge pourrait le voir autrement et privatiser en différents lots... Gageons que le vent politique de droite qui souffle à notre porte aura à cœur de ne pas commettre les mêmes dégâts que l'Angleterre?

Pour ma part, j'espère pouvoir satisfaire dans les mois à venir, la majorité des travailleurs du secteur Tram-Bus-Métro de toute la Belgique. Je suis conscient que l'on ne peut plus se permettre de faire le même syndicalisme qu'il y a 20 ans, mais comme le disait mon prédécesseur... Pour bien se rendre compte de l'utilité d'un syndicat, il faudrait qu'il disparaisse pendant 6 mois... mais pas de panique Cher(e)s Collègues, nous n'avons rien à voir avec une formation gouvernementale.

Yves Depas
Secrétaire fédéral.

Résultats du congrès fédéral statutaire du secteur Tram-Bus-Métro

Président fédéral
Alex Vonck

Secrétaire fédéral
Yves Depas

Secrétaire fédérale adj
Rita Coeck

Stib

Responsables
Exploitation
Appointés
Services techniques

Permanents
Sissi Tahar
Martine Gens
Dario Coppens

Secrétariat fédéral
Yves Depas
Alex Vonck
Rita Coeck
Willy Claes
Claudy Vickevorst
Sissi Tahar

Tec

Régionales
Liège / Verviers
Namur / Luxembourg
Hainaut / Brabant W
Charleroi

Secrétaires
Claudy Vickevorst
Johan Lambert
Christian Ménart
Claude Poitoux

Bureau exécutif fédéral
Yves Depas
Alex Vonck
Rita Coeck
Willy Claes
Claudy Vickevorst
Sissi Tahar
Martine Gens
Johan Lambert
Christian Ménart
Claude Poitoux
Werner Roelandt
Luc Vervoort
Ronnie Danckaert
Guido Steelandt

De Lijn

Régionales
Limburg
Oost-Vlaanderen
Antwerpen
Vlaams Brabant
West-Vlaanderen

Secrétaires
Willy Claes
Werner Roelandt
Luc Vervoort
Ronnie Danckaert
Guido Steelandt

Vérificateurs aux comptes
Martine Backs
Dario Coppens
Jean-Marc Herregodts

LES DÉLÉGUÉS BRUXELLOIS AU:

Comité fédéral :

• Moktar Zacharia • Brasseur Patrick • Van Verdegem Jean-Luc • Verbeke Michel • Vanden Bosch Daniel • • Kane Oumar • Larbi Mimoun • Rachik Mohsine • Sapart Jean-Pierre • Coppens Dario •

Congrès fédéral :

• Moktar Zacharia • Brasseur Patrick • Van Verdegem Jean-Luc • Verbeke Michel • Vanden Bosch Daniel • • Kane Oumar • Larbi Mimoun • Rachik Mohsine • Sapart Jean-Pierre • Limmelette Willy • Coppens Dario • • Miloud Nagib • Ben Hammouda Hassane • Boujida Omar • De Vuyst Marc • Hens Roger • Durant Alain • • Rummens Guy •

LES DÉLÉGUÉS WALLONS AU:

	Hainaut / Brabant Wallon	Charleroi	Liège / Verviers	Namur / Luxembourg
Comité fédéral :	Philippe Duquene Bernard Destrain Vincent Vanboucq Jean-Marc Herregodts	Jules Schellens Ghierche Patrick Patrice Vanmollekot	Luc Dejardin Fabian Quintiens Paolo Diberardino Leenders Paul Giovanni Nocera	Johnny Labenne Sébastien Wautelet Fernando Battista Kinet Denis
Congrès fédéral :	Philippe Duquene Bernard Destrain Vincent Vanboucq Jean-Marc Herrgodts Willy Daubie Claude decamps Corinne Dieu Frédéric Duyms	Jules Schellens Ghierche Patrick Patrice Vanmollekot Gaetano Buscemi Raoul Gleton Michel Lerat	Luc Dejardin Fabian Quintiens Paolo Diberardino Leenders Paul Giovanni Nocera Jean-Marie Raskin Jean-Marie Bastiels Joseph Ferro A Namayechi Dona Balbo	Johnny Labenne Sébastien Wautelet Fernando Battista Claude Burnay Patrick Croon Henri Arrotin Kinet Denis

Cher(e)s collègues,

Encore une année de passée!
Nous pensons avoir fait de notre mieux pour vous aider,
même si l'on peut toujours espérer plus.

Tous les délégués, permanents et secrétaires
des régions de Bruxelles et de la Wallonie
vous souhaitent, ainsi qu'à vos familles et proches,
une excellente année 2008.

La CGSP secteur Tram-Bus-Métro.

Un rouge un peu moins vermeil

Jean Van Mechelen a décidé de mettre un terme à sa carrière active à la CGSP à la fin de l'année. Responsable du secteur TBM depuis 1989, il prend sa retraite à 61 ans après quelque 46 ans d'activité. Pour l'heure, il continue de s'affairer afin de passer le flambeau à celle qui est appelée à lui succéder, Rita Coeck. C'est elle qui reprendra les rênes dès lors qu'il aura tourné la page sous les feux de la rampe, lors du congrès statutaire du secteur du 23 novembre 2007.

La carrière de Jean trahit d'emblée son enthousiasme syndical et son implication aux côtés de ses ex collègues du mouvement. Entré le 1er juillet 1971 comme chauffeur au dépôt de Louvain de l'ex SNCV, il y restera trois ans avant d'être muté au dépôt de Tirlemont. C'est en 1978 que Jean amorcera réellement sa carrière syndicale lorsqu'il est amené à reprendre en toute hâte le mandat de délégué CGSP dans ce out petit dépôt d'une vingtaine de chauffeurs.

Devenu permanent, responsable de l'exploitation en 1983, Jean tiendra très assidûment ses permanences

dans les dépôts tant néerlandophones que francophones de l'ancienne province du Brabant. La qualité de son travail fera qu'il sera élu, trois ans plus tard, au poste de secrétaire régional du Brabant.
Une autre étape importante de la carrière de Jean, c'est lorsqu'il deviendra coordinateur national du secteur en 1989 au départ de Karel Stessens, celui-ci ayant troqué son mandat de secrétaire national du secteur TBM pour celui de secrétaire général de la CGSP. D'entrée de jeu, il sera confronté au lourd dossier de la régionalisation des transports urbains et régionaux. Et il oeuvrera, en outre, à la mise en place d'un statut entièrement neuf pour tous les membres du personnel concernés. C'est ainsi qu'il devait marquer de son empreinte la naissance de De Lijn, la société flamande des transports.

En 1996, le congrès fédéral du secteur confère à Jean le mandat de secrétaire fédéral. Mais il conservera, néanmoins, son mandat de secrétaire régional du Brabant flamand, un mandat qu'il ne cédera qu'en 2005!

Le 31 mars 1999 est une autre date à marquer d'une pierre blanche dans la carrière de Jean. Suite aux agressions répétées à l'encontre du personnel des TEC, de la STIB et de De Lijn, il organise la plus grande manifestation nationale que le secteur des transports publics ait jamais connue. Les manifestants issus des quatre coins du pays sont descendus par milliers sur Bruxelles, attirant ainsi définitivement l'attention sur ce phénomène de société. Quant au bermuda pour les jours de fortes chaleurs, c'est aussi grâce à Jean et à ses insistances soutenues s'il fait aujourd'hui partie de l'uniforme officiel de De Lijn. Une chose dont de nombreux chauffeurs lui savent incontestablement gré.

Sous la houlette de Jean, l'effectif des membres de la CGSP-TBM s'est accru sans discontinuer. En outre, de minoritaire la représentation de la CGSP dans les conseils d'entreprise de De Lijn est devenue majoritaire. Si le mérite en revient bien sûr aux délégués sur le terrain, c'est Jean néanmoins qui, pendant toutes ces années, a créé un cadre, donné la confiance et apporté le support nécessaire aux militants.

Jean entend bien encore régler les affaires en cours avant la fin de l'année de manière à passer le flambeau le cœur tranquille. Ainsi l'ACOD-TBM sera bien armée pour faire face aux futures évolutions qui se feront jour à De Lijn.

Yves Depas
Secrétaire fédéral

Rita Coeck
Secrétaire fédérale adj.

Alex Vonck
Président

Régionale de Charleroi

Mise en service
du bus local «Les Bons Villers»

Suite et fin

Grâce à notre intervention concernant une réunion avec l'administration communale, celle-ci, consciente du problème soulevé par les délégations syndicales, a aimablement accepté le projet proposé.

Le bus local est limité uniquement à la desserte de l'entité.

Celui-ci fera correspondance et dans les 2 sens, avec la ligne 60 vers Charleroi ou les Bons Villers.

La ligne 60 desservira le Centre commercial «City Nord» aux heures creuses, tout en desservant l'école GPH de Gosselies, toutes les heures.

La clientèle venant de Charleroi, Courcelles et Thiméon pourra faire correspondance au calvaire de Gosselies vers City Nord.

En espérant avoir ainsi répondu à vos craintes, la délégation CGSP reste à votre écoute pour l'avenir et dans tous les domaines.

POITOUX Claude
Secrétaire régional
Secteur «TBM» CGSP Charleroi

Régionale du Hainaut - Brabant wallon

Organigramme CGSP TBM

Secrétaire régional
Ménart Christian

Président régional
Duquene Philippe

Vice président régional
Honorez Thierry

Verificateurs aux comptes
Decamps Claude
Geets Félicien

Président Mons-Eugies
Honorez Thierry

Président Tournai
Vanboucq Vincent

Président La Louvière
Herregodts Jean-Marc

Président Brabant Wallon
Duquene Philippe

Président Mons-Eugies
Honorez Thierry

	Mons		Eugies
Délégué mouvement	Destrain Bernard Hennerez Roger André Luc	Délégué mouvement	Duyms Frédéric Pierrard André
Délégué appointé	Normand Christophe	Propagandiste	Gerin Christophe
Délégué technique	Henrist Hugo	Délégué technique	Daubie Willy Woithe Stéphane
Propagandiste	Siraut Jean-paul Leceu Eric	Propagandiste	Stamanne Dominique Huon Vincent
Bureau Central appointé	Bauffe Karine		
Contrôleur réseau	Dieu Corinne		

Président Tournai
Vanboucq Vincent

Délégué mouvement	Brasseur Olivier Bomolo Alain Camberlain Mickael
Délégué appointé	Christiaens Ruddy
Délégué technique	Ménart Sébastien
Propagandiste	D'Heygere Diego
Mouscron	Steurbaut Philippe

Président La Louvière
Herregodts Jean-Marc

Délégué mouvement	Rodric Jean-Luc Cipolat Jean-Claude
Délégué appointé	Séculier Olivier
Délégué technique	Chevalier Jean-Joseph
Propagandiste	Hainaut Allan Biaunet Lionel

Président Brabant wallon
Duquene Philippe

Délégué mouvement	Grenson Patrick (Lasne) Chabeau Olivier (Nivelles) Motte Claude (Lasne) Anciaux Fabrice (Cureghem) Olemans Pascal(Jodoigne) Delooz Marc(Chastre) De Groote Olivier(Chastre) Dewit Didier(Chastre) Henry Pascal(Jodoigne) Huriaux Luc(Nivelles)
Délégué appointé	Grégoire Sylviane
Délégué technique	
Propagandiste	

Régionale de Namur - Luxembourg

Meilleurs vœux pour 2008

L'année 2007 n'aura pas été un bon cru pour le personnel du Tec Namur-Luxembourg. En effet, beaucoup d'entre vous sont mécontents de la politique de gestion menée par notre Société. La mise en place des économies, sous forme de restructurations, a touché principalement les régions rurales, et par conséquent, le personnel de ces secteurs.

Même si ces derniers ont été touchés de plein fouet, ils ne sont pas les seuls mécontents! L'ensemble du personnel de toutes les catégories se sent mal à l'aise face aux multiples difficultés qui, faut-il le dire, pourrissent leur bien-être au travail.

La délégation CGSP a œuvré tant au Conseil d'entreprise que dans les différentes Commissions de services pour que ces restructurations soient le moins pénalisantes tant pour le portefeuille des agents que pour la qualité de leurs prestations.

A tout cela, il faut ajouter les commentaires exécrables de notre Ministre de tutelle, André Antoine, sur le comportement des agents Tec, sur leur rémunération... en ventant les bienfaits du service minimum!

La seule note positive pour cette année, c'est la programmation sociale 2007/2008. Nous avons pu démontrer qu'avec beaucoup de dialogue, de la compréhension, de l'objectivité et de la bonne volonté, il est possible de décrocher une belle convention sans devoir «montrer les dents».

Sur le plan politique, cette année se termine (à l'heure où j'écris ces mots, soit le 5/12/07) sans gouvernement! Le coût de la vie est démesuré et les bas revenus triment! Où est le social dans tout cela?

Le Secrétariat CGSP Tram-Bus-Métro de la Régionale de Namur-Luxembourg vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2008, en espérant qu'elle soit franchement meilleure que celle que nous venons de vivre.

Primes syndicales: mode d'emploi.

Les primes syndicales seront de 112 euros pour une année complète ou par fraction de 9,33 euros par mois d'occupation (voir tableau ci-dessous). Il faut au minimum un jour pour considérer qu'un mois est complet.

Les primes syndicales seront payées à tout agent en possession de sa carte de légitimation de l'exercice écoulé et en ordre de cotisation syndicale.

Les cartes de légitimation seront remises à chaque agent vers le 20 décembre avec les documents de prime de fin d'année ou de treizième mois pour les appointés.

Vous devez vérifier sur ces cartes de légitimation avant de les remettre à votre organisation syndicale, **signées:**

1. Si le nom et l'adresse sont corrects.
2. Si le numéro de compte est correct.

La prime syndicale est payée par l'organisation syndicale dont vous êtes membre au moment du payement. Elle est également payée partiellement aux agents embauchés en cours d'année et qui sont membres d'une organisation syndicale.

Montants mensuels de la prime syndicale 2007.

1 mois: 9,33€ • 4 mois: 37,32€
7 mois: 65,31€ • 10 mois: 93,30€
2 mois: 18,66€ • 5 mois: 46,65€
8 mois: 74,64€ • 11 mois: 102,63€
3 mois: 27,99€ • 6 mois: 55,98€
9 mois: 83,97€ • 12 mois: 112,00€

L'intégralité de la prime syndicale peut être versée aux détenteurs d'une carte incomplète, pour les raisons suivantes: décès, passage à la prépension, mise en invalidité.

Les agents licenciés pour des raisons disciplinaires ou démissionnaires ne peuvent prétendre au paiement de la prime.

Quelques exemples

J'ai presté une année complète et je suis affilié à la CGSP depuis au moins le début d'année: la CGSP me versera en échange de ma carte de légitimation la somme de 112 euros.

Idem mais j'étais affilié à la CSC et, dans le courant de l'année (même au mois de décembre), je me suis affilié à la CGSP: la CGSP me versera en échange de ma carte de légitimation la somme de 112 euros.

J'ai presté une année complète sans être affilié à aucune organisation syndicale, mais, le 1er septembre, je me suis affilié à la CGSP: la CGSP me versera en échange de ma carte de légitimation la somme de 37,32 euros équivalant aux 4 mois d'affiliation.

J'ai été embauché le 1er mars et me suis affilié à la CGSP: la CGSP me versera en échange de ma carte de légitimation la somme de 93,30 euros équivalant aux 10 mois d'affiliation.

J'ai été embauché le 28 février et me suis affilié à la CGSP: la CGSP me versera en échange de ma carte de légitimation la somme de 102,63 euros équivalant aux 11 mois de l'année, puisqu'un seul jour presté dans un mois est assimilé à un mois complet.

Dans tous les cas, si en cours d'année, même le dernier mois, vous changez d'organisation syndicale, celle à laquelle vous êtes affilié en dernier, vous payera votre prime syndicale en fonction des critères repris ci-dessus.

Si quelque chose vous échappe, n'hésitez pas, contactez-moi au 0475/700090.

Présidence wallonne des pensionnés, pré-pensionnés et allocataires sociaux

Le Congrès statutaire wallon de notre secteur s'est tenu le 17 novembre dernier. Notre camarade **Daniel Dumont** a été élu Président wallon des pensionnés, pré-pensionnés et allocataires sociaux TBM.

Nous sommes fiers que cette responsabilité lui revienne et l'encourageons dans ses nouvelles fonctions.

Examen de français
pour les candidats contrôleurs.

Le 24 novembre dernier s'est déroulée la première épreuve (français) pour les examens de contrôleurs. Les candidats bénéficiaient de 4 heures pour rédiger une rédaction et résumer un texte de 6 pages. Chaque partie de l'épreuve nécessitait entre 60 et 80 lignes de texte.

Nous avons exposé ce point lors du Conseil d'entreprise et la direction a reconnu que l'exercice était assez complexe et que le temps imparti était trop juste. Dès lors, il a été décidé que les corrections seraient faites avec souplesse et que les brouillons seraient pris en compte.

Temps de repos
entre deux prestations.

Après de nombreuses interpellations, la direction a reconnu qu'il n'était pas possible de faire toutes les modifications correctement pour les mettre en place dès janvier 2008. L'application de cette règle est donc reportée à 2009, ce qui permettra aux délégués de travailler les projets de façon à ce qu'ils satisfassent l'ensemble du personnel.

Election d'un délégué
au dépôt de Bouillon.

Dans le courant du mois de novembre, les affiliés du dépôt de Bouillon ont été invités à élire leur nouveau délégué. C'est Daniel Godfrin qui a été élu. Cependant, nous avons décidé de ne pas laisser de côté Vincent Lamotte qui talonnait Daniel d'une voix. Il sera donc propagandiste pour son dépôt. Nous leur souhaitons à tous les deux de faire un très bon travail syndical sur le terrain afin de satisfaire les affiliés.

Lettre au Directeur général sur la sécurité des agents dans la province du Luxembourg (6/12).

Monsieur le Directeur général,

Hier, vers 20h, ma délégation m'a averti d'une agression grave à Gouvy sur la personne d'un conducteur de la Société Collart-Lambert. Ce conducteur s'est fait menacer d'une arme à feu pour le contenu de sa bourse et, ensuite, il s'est fait attacher à son volant.

Comble de malchance, une erreur d'encodage de n° de bus dans la prodata (due au technicien de la firme Collart Lambert) n'a pas permis au dispatcher de prendre immédiatement contact avec la victime, après avoir reçu les messages de détresse.

Je ne vous cache pas qu'il s'en est fallu de peu pour que les conducteurs du dépôt d'Houffalize ne prennent pas leurs services le lendemain. Ils ont été très choqués de la situation qu'a vécue leur collègue et n'ont pas compris pourquoi il aura fallu attendre près d'une heure avant de pouvoir lui porter secours. Je ne vous cache pas non plus qu'un sentiment de psychose s'est installé.

Nous avons profité de la réunion du CPPT de ce jour pour énumérer ce cas et transmettre les sentiments du personnel sur leur sécurité et ce que fait la direction pour la garantir.

Les agents du dépôt d'Houffalize ont fait l'effort de surmonter leurs craintes et leurs mécontentements en prenant la route ce matin. Il espère vivement avoir un retour positif de la direction quant à leurs demandes reprises ci-dessous.

- *Un effectif supplémentaire de contrôleurs pour une présence plus accrue sur le réseau luxembourgeois et en l'occurrence dans leur région.*
- *Sensibilisation de la police et le service contrôle sur la nécessité d'afficher une présence dans cette région.*
- *Installation de caméras dans tous les véhicules.*
- *Vérification des codes prodata chez les différents loueurs.*
- *Affichage un rapport «anti-rumeur» afin que le personnel ait la bonne information sur ce cas.*
- *Vérification à chaque entretien du fonctionnement des pédales d'urgence.*

En espérant vous avoir sensibilisé sur les craintes et les attentes de votre personnel, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, mes meilleures salutations.

Reportage télévisé sur les plaintes «voyageurs» et le comportement des conducteurs.

Monsieur le Directeur général,

Suite à la teneur tendancieuse du reportage de «RTL-TVI» laissant entendre que l'augmentation des plaintes «voyageurs» est due principalement aux comportements des conducteurs, nous souhaitons porter à l'ordre du jour du prochain CE les points suivants:

- *Nombre de plaintes reçues au Tec Namur-Luxembourg.*
- *Pourcentage des plaintes dues aux comportements des conducteurs.*
- *Augmentation proportionnelle des plaintes par rapport aux voyageurs transportés.*

Il serait souhaitable de sensibiliser l'Administrateur général de la SRWT, Mr. Jean-Claude Phlypo, afin qu'il démente cette information qui ternit une fois de plus l'image du conducteur et, par la même occasion, l'image de marque de votre Société et du groupe TEC dans son ensemble.

Je vous remercie de l'importance que vous accorderez à cette demande et je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, mes meilleures salutations.

Johan LAMBERT
Secrétaire régional.